



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE CPGACTION FIDUCIE PLUS : UNE OPTION REER EXCLUSIVE À LA BANQUE LAURENTIENNE

Montréal, 10 février 2005 – La Banque Laurentienne offre en exclusivité aux consommateurs son CPGAction Fiducie Plus. Le rendement de ce produit est basé sur un portefeuille privé constitué d'unités de fiducie sélectionnées dans plusieurs secteurs d'activités. Puisque le rendement des unités de fiducie n'est pas toujours corrélé aux marchés boursiers, ce placement, complémentaire aux autres produits d'investissement, est beaucoup moins volatil et représente donc un excellent choix de produit pour diversifier les placements en vue de la retraite.

Le CPGAction Fiducie Plus de la Banque Laurentienne affiche un rendement de 46,31 %¹ pour sa première émission datant du 11 avril 2003. Depuis, la Banque a procédé à deux autres émissions ; le 23 avril 2004 et le 16 juillet 2004.

Date de l'émission	Rendement après 1 an	Rendement depuis l'émission ¹
11 avril 2003	15,79 %	46,31 %
23 avril 2004	N/a	16,43 % (9 mois après l'émission)
16 juillet 2004	N/a	11,74 % (6 mois après l'émission)

Ce certificat de placement garanti (CPG) est assurable par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC)². Le client bénéficie du plein rendement du portefeuille puisqu'aucun plafond n'est fixé. Il s'agit d'un portefeuille privé réévalué périodiquement de façon à le rendre le plus performant possible.

Les titres sélectionnés à l'intérieur du portefeuille de référence sont choisis soigneusement et doivent répondre à des critères de sélection très précis et stricts. Le portefeuille est composé de titres provenant de différents secteurs d'activités tels que l'immobilier et l'énergie.

Étant donné la volatilité que les marchés boursiers ont connue au cours des derniers mois, les clients sont à la recherche de produits offrant un potentiel de rendement plus élevé que les CPG traditionnels. Le placement est d'une durée de 5 ans et est admissible aux REER et peut également être acheté à l'extérieur du REER. Le montant minimum d'investissement est de 500 \$.

Il est possible d'acheter ce placement en se rendant dans toutes les succursales de la Banque Laurentienne ou en téléphonant à notre Centre Télébancaire au (514) BLC-1846, ou sans frais de l'extérieur de Montréal au 1-877-BLC-1846. La nouvelle émission de ce produit est disponible jusqu'au 19 avril 2005.

Pour les besoins de financement REER, la Banque Laurentienne offre une marge de crédit et un prêt REER. Il est également possible d'effectuer sa cotisation REER en ligne par le biais du service Internet BLCDirect.

Pour plus d'information sur les produits REER de la Banque Laurentienne, consultez le nouveau site d'information sur la retraite de la Banque au www.malretraite.com.

¹ Les rendements publiés ci-dessus correspondent au rendement cumulatif en date du 31 janvier 2005 des émissions du CPGAction Fiducie Plus datées respectivement du 11 avril 2003, 23 avril 2004 et 16 juillet 2004. Puisque ces émissions viendront à échéance le 11 avril 2008, 23 avril 2009 et 16 juillet 2009 respectivement, le rendement peut être moindre ou même nul d'ici à l'échéance.

² Les modalités de l'assurance dépendent de l'ensemble des dépôts qu'une personne peut détenir auprès d'une institution.

Le rendement final d'un CPGAction fiducie Plus de la Banque Laurentienne est calculé en fonction de la performance du portefeuille d'unités de fiducies entre la date d'émission et la date d'échéance. L'indice de départ à l'émission est établi en utilisant la valeur liquidative de l'indice de référence de la journée de l'émission. L'indice à l'échéance est calculé en utilisant la valeur liquidative de l'indice de référence 10 jours ouvrables avant la date d'échéance du placement. Si le rendement total obtenu est négatif ou nul, le capital qui est entièrement garanti sera remis à l'échéance du placement mais aucun intérêt ne sera versé. Si le rendement total obtenu est positif, les intérêts, après déduction de frais de gestion applicables au portefeuille, seront versés à l'échéance du placement, le rendement n'étant connu qu'à ce moment. Toutes les modalités applicables au produit sont disponibles en succursale.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne se situe au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec un actif au bilan de plus de 16 milliards de dollars et des actifs administrés de près de 15 milliards de dollars. Elle répond à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des petites et moyennes entreprises, et des conseillers financiers indépendants, grâce à une gamme complète de produits hautement concurrentiels et à un service personnalisé de qualité supérieure. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto. L'adresse de son site Internet est www.banquelaurentienne.ca

-30-

Pour renseignements :

Banque Laurentienne
Gladys Caron
Vice-présidente, Affaires publiques et communications
Bureau : (514) 284-4500, poste 7511
Cellulaire : (514) 893-3963
gladys.caron@banquelaurentienne.ca